



Nogent sur Marne, le 1/06/2018

Cher adhérent, chère adhérente,

Le Conseil d'administration l'**Association des Nogentais** (AdN) a le plaisir d'inviter ses adhérents à notre **Assemblée Générale ordinaire** pour l'année 2017 qui se tiendra **le jeudi 28 juin 2018 à 20h30 à la salle Emile Zola** (28 Rue Emile Zola, 94130 Nogent-sur-Marne). Cette AG sera suivie d'un « moment convivial » qui nous permettra de continuer la discussion de façon informelle.

Tous les thèmes abordés vous concernent : le gigantesque projet "Renvier" mais aussi le centre ville avec l'opération Gallieni-Lequesne, sans oublier le projet du boulevard de Strasbourg "Cochin", de l'avenue Polton, sur le coteau avec la rue de Beauté....etc. mais aussi le Grand-Paris, la modification du PLU...

L'AdN est la seule association nogentaise indépendante et agréée qui défend depuis 30 ans le cadre de vie. Grâce à vous, la municipalité et les promoteurs ne peuvent pas tout à fait faire n'importe quoi...

Alors votre participation est indispensable. Nous comptons sur vous. L'entrée est libre et l'état d'esprit aussi. Inutile d'acheter un smoking ou une robe de bal. Pas besoin de réserver vos places... Venez donc directement et bien simplement. Vous êtes les bienvenus.

Si vous ne pouvez pas être présent, envoyez-nous votre pouvoir (ci-dessous) ou confiez-le à un autre adhérent.

J'en profite pour vous transmettre, au nom du Conseil, nos vifs remerciements pour votre implication et vous rappeler que **la campagne d'adhésion 2018 est ouverte !**

Fred Lamprecht, Président.

INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018 DE L'AdN JEUDI 28 JUIN 2018 – 20h30

Rendez-vous : Salle Emile Zola –Petite salle Dreyfus - 46 boulevard de Strasbourg, 94130 Nogent-Sur-Marne (entrée à partir de 19h45). L'ordre du jour sera le suivant :

1. Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport d'activité de l'association pour 2017
3. Rapport financier
4. Election du Conseil d'Administration
5. Questions diverses

BON POUR POUVOIR(S)

Monsieur et/ou Madame _____ donne(nt) pouvoir à

M. et ou Mme : _____ à qui ils remettent ce pouvoir.

Date et signature(s) obligatoires (2 signatures si 2 pouvoirs)